

Cette fiche est destinée à donner une information rapide. La contrepartie est le risque d'approximation et la non exhaustivité. Pour plus de précisions, il convient de consulter les ouvrages cités en référence.

## Diplôme du cycliste citoyen de la ville de Bordeaux

### Présentation

La présente fiche de synthèse concerne l'opération menée par la ville de Bordeaux pour promouvoir l'usage du vélo et sensibiliser les cyclistes sur la sécurité en ville.



### Contexte

**En 1997**, la Mairie de Bordeaux met en oeuvre une large politique cyclable en concertation avec la Communauté Urbaine de Bordeaux (CUB) et les associations d'usagers pour développer la pratique du vélo en toute sécurité. L'objectif premier est de réaliser à moyen terme une continuité du réseau cyclable et de créer des itinéraires et voies dédiées ou conseillées pour circuler, à vélo, dans l'ensemble de la ville.

**En 1998**, tous les premiers dimanches de chaque mois, de 10 à 18 heures, Bordeaux voit son centre-ville interdit aux voitures. Le prêt de vélos à la journée devient habituel et les balades vélocipédiques traditionnelles.

**En 2001**, la Mairie inaugure le prêt gratuit de 500 vélos « Ville de Bordeaux » pour tout Bordelais. L'année suivante, le parc d'engins atteint les 2 000, en 2005 on avoisine les 3 700 dont 700 réservés aux étudiants de la CUB.

**Aujourd'hui**, 3 000 vélos gris sont à disposition et 200 jaunes pour les personnes disposant d'une carte d'étudiant.

Pour emprunter un vélo, il suffit de présenter une pièce d'identité, un justificatif de domicile (de plus de 3 mois), un Relevé d'Identité Bancaire (RIB), une autorisation de prélèvement et un chèque de caution (en 2009, 180 euros pour les résidents, 150 euros pour les étudiants). Le chèque ne sera encaissé qu'en cas de non restitution ou de vol de la bicyclette.

Le prêt peut aller d'une semaine à 4 mois, renouvelable 2 fois. Au terme d'une année de prêt, l'utilisateur doit rendre son vélo et attendre 3 mois s'il souhaite reprendre un. Durant le prêt, les éventuelles réparations sont à la charge de l'usager.

La **Maison du Vélo**, créée en juin 2003, compte tenu du succès de cette expérience, met à disposition gratuitement une aire de gonflage ainsi qu'une station de lavage. Elle procède donc au prêt des vélos, distribue des ponchos et peut procéder au marquage des cycles contre le vol.

**Depuis mai 2005**, durant les dimanches sans voiture, toute personne intéressée est conviée à passer son **diplôme du cycliste citoyen**.



▶ Certu 2009/55



## Concept

Durant le premier dimanche de chaque mois et donc de la journée sans voiture en centre-ville, les cyclistes ou personnes tentées de le devenir, sont sensibilisés au bon usage du vélo au cours de quatre ateliers thématiques conçus de façon ludique et pédagogique. La validation globale des tests sera assurée par la remise du diplôme et d'un kit de sécurité (poncho, gilet rétro-réfléchissant et bandes sécurisantes fluorescentes).

## Objectifs

Toute personne amenée à se déplacer en ville, enfant, adulte, piéton ou cycliste se voit exposée aux dangers liés à la circulation et donc peut être victime d'un accident de la route. Dans le cadre de la campagne « Ensemble, choisissons la vie », lancée, en 2001, par la Sécurité Routière, et destinée à mieux partager la rue en apprenant à se protéger, à se comporter de façon citoyenne et donc à se respecter, la mairie a décidé de cibler plus particulièrement les cyclistes et de les sensibiliser pour une meilleure utilisation du vélo en ville. Elle a également procédé à la création d'aménagements urbains (pistes cyclables, équipements de sécurité, ...).

## Cible

Les cyclistes et toute personne se sentant concernée par le partage de la rue peuvent passer ce diplôme de cycliste citoyen : enfants dès le cycle 3 de l'école primaire, adolescents, adultes, piétons, rollers, automobilistes et conducteurs de poids lourds, etc...

## Partenaires

Au service de cette action, la Mairie met à disposition plusieurs services de la ville tels « la Maison du Vélo » (cours Pasteur), la Police municipale, les services techniques, le service Communication. La Mission Sécurité Routière de la Préfecture de Département, l'Ecole de conduite française, Go-sport, la radio NRJ et les bénévoles de l'Association Vélo-Cité sont également parties prenantes de cette opération de longue durée.

## Budget

Le diplôme est gratuit.

## Déroulement de l'opération

Le vélo est devenu, sur la Ville de Bordeaux, un moyen de transport à part entière, plébiscité par des citoyens de tous âges et dont le nombre ne cesse de croître. Aussi, la Mairie a-t-elle jugé novateur de créer « le diplôme du cycliste citoyen » afin de les sensibiliser et d'assurer leur sécurité au quotidien.

Pour les enfants, ce diplôme (sans aucune valeur réglementaire) est un palier vers le Brevet de Sécurité Routière. Il peut être considéré comme son complément effectif au niveau de la conduite et de l'entretien d'un vélo.

Pour les adultes, il constitue l'officialisation d'une prise de conscience des règles de sécurité liées à l'utilisation de ce mode de transport doux et d'une révision efficace du Code de la Route, au niveau des règles applicables aux cyclistes.

Pour l'obtenir, il convient de participer à **4 ateliers** pédagogiques, conçus de façon ludique pour sensibiliser les cyclistes « au bon usage » du vélo. Son attribution est accompagnée de documentation et de quelques cadeaux (ponchos, brassards réfléchissants, ...).

### • Atelier « QUIZ VELO »

Il est animé par la Police Municipale et permet au futur « lauréat » de visionner un diaporama (14 pages), où chaque diapositive présente la photographie d'une situation particulière suivie d'une ou plusieurs questions à choix multiple (QCM). Chaque réponse donnée sera prise en compte par le policier et amènera des explications sur la solution adéquate et les attitudes à adopter.



Cette séance sera suivie du passage de la personne testée dans la cabine d'un camion afin de mieux comprendre la vulnérabilité du cycliste sur la voirie mais également l'inconfort d'un conducteur confronté à « l'angle mort » et à un champ de vision restreint.



## • Atelier « VISIO TEST »

Il s'agit d'un test d'ergovision animé par la Police Municipale et visant à détecter d'éventuels problèmes de vue.



Source : CETE du Sud-Ouest

## • Atelier « CONSIGNES DE SECURITE »

Le policier rappelle les consignes de sécurité applicables aux cyclistes et les règles de circulation.

## • Atelier « CONTRÔLE TECHNIQUE »

L'équipe de la Maison du vélo et la Police Municipale indiquent les différentes vérifications à savoir effectuer sur une bicyclette et demandent au postulant de les pratiquer sur leur propre véhicule (si ce dernier est sur le terrain) : éclairage, frein, selle, sonnette ...



Source : CETE du Sud-Ouest

## Evaluation

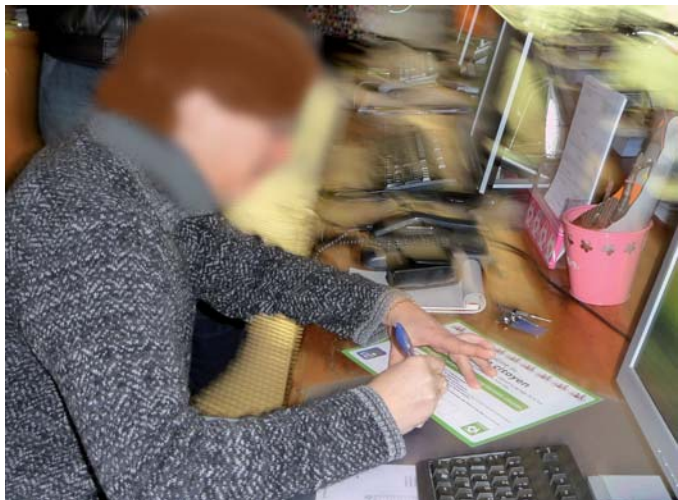
Cette initiative, une première en France a reçu les félicitations des associations pour la promotion du vélo lors du 7<sup>ème</sup> Congrès national de la FUBicy qui s'est déroulé à Bordeaux, du 15 au 17 avril 2005.

La Ville de Bordeaux s'est vue décerner le Trophée du Vélo 2005, lors du 16<sup>ème</sup> Congrès du Club des Villes Cyclables qui a eu lieu, à Lille, les 19, 20 et 21 octobre 2005, sur le thème « Bien à vélo, bien dans ma peau ! ».

Le diplôme du cycliste citoyen a été primé dans le thème « Choisir le vélo, des initiatives pour convaincre et encourager ce choix », et la catégorie « Collectivités territoriales ».

La campagne pro-vélo de la ville de Bordeaux et donc le diplôme du cycliste citoyen ont été présentés, en 2005, au forum annuel de CAP'COM dans la catégorie « Faire évoluer les comportements ».

En 2005 : 232 diplômes ont été délivrés, en 2006 : 196. En 2007, 55 passages ont été enregistrés, et 196 en 2008. Ainsi, en 4 ans, 679 personnes ont bénéficié de la pédagogie associée à la délivrance de ce diplôme incitant à utiliser le vélo, au quotidien.



Source : CETE du Sud-Ouest

## Support

Le diplôme cartonné, paraphé par M. Alain Juppé, Maire de Bordeaux, est délivré au postulant qui devra signer le document après l'avoir lu et approuvé le comportement qu'il s'engage à adopter.



Source : Ville de Bordeaux

## Prolongement

Pour les élèves de CM2, le Brevet de Sécurité Routière (BSR) organisé par la police municipale sur une piste prévue à cet effet, durant l'année, est le prolongement direct et logique de cette action.

Cette action incite les citoyens à tester, si besoin est, la pratique du vélo. Ainsi, au 31 décembre 2008, la Maison du Vélo affichait 57 968 contrats de prêt traités depuis l'ouverture de la dite Maison.

Courant 2008, le dispositif a été proposé aux agents du Conseil Général de la Gironde (40 diplômes distribués) et à la Poste (10). En avril 2009, il a également été mis en œuvre pour la première fois en milieu scolaire, sur l'Ecole Élémentaire d'Application Bourran (E.E.A.), à Mérignac (33), durant la semaine du Développement Durable (150 élèves de CM1 et CM2 ont bénéficié de cette prestation formatrice dispensée par l'équipe de la Maison du Vélo et le CETE du SUD-OUEST).

Il pourrait, ensuite, être offert à d'autres groupes scolaires girondins dans les mois qui suivent.

avec l'aimable collaboration de

**Jean LACAVE**

Directeur de la voirie publique de la Ville de Bordeaux

☎ 05 56 10 25 79

et

**Isabelle MALLET**

Responsable de la Maison du Vélo de Bordeaux

☎ 05 56 33 73 76

La série « Fiche Vélo » a été réalisée par les groupes de travail du RST pilotés par le Certu.  
Cette série de documents a pour seule vocation de constituer un recueil d'expériences.  
Ce document ne peut pas engager la responsabilité de l'Administration.

Ces fiches sont disponibles en téléchargement sur le site :

- Certu (<http://www.certu.fr>).

Le Certu appartient au  
Réseau Scientifique  
et Technique  
du MEEDDM

#### AUTEUR DE LA FICHE

**Martine Louveau**

Correspondante Vélo du CETE du Sud-Ouest

☎ 05 56 70 64 75

[martine.louveau@developpement-durable.gouv.fr](mailto:martine.louveau@developpement-durable.gouv.fr)

#### VOTRE CONTACT AU CERTU

**Nicolas Nuyttens**

☎ 04 72 74 58 69

[nicolas.nuyttens@developpement-durable.gouv.fr](mailto:nicolas.nuyttens@developpement-durable.gouv.fr)

Secrétariat : ☎ 04 72 74 59 61

**Mais également les correspondants vélos des CETE :**

*Méditerranée (J. Cassagnes), Sud-Ouest (M. Louveau),  
Nord-Picardie (B. Deboudt), Lyon (J. Laville), Est (F. Tortel),  
Normandie Centre (S. Febvre - J.C. Poreau),  
Ouest (M. Hisler), DREIF (FX. Vazquez).*

